

Déplacements

Accès autorisé pour les vélos, trottinettes, skates, rollers, à une vitesse extrêmement réduite dans le respect des autres usagers !



Stationnement

les 2 éditions des « Dimanches Malins » se tiendront sur la Promenade de la Plage entre l'avenue Jean Jaurès et le boulevard Kennedy.

La circulation automobile sera maintenue normalement dans les deux sens sur le boulevard Kennedy et l'avenue Jean-Jaurès.

Malin ! Vous venez de Nice, Vence, Villeneuve-Loubet, privilégiez un stationnement :

- Parking de la Villette – 15 min à pied / Parking du Cros – 5 min à pied
- Stationnement gratuit sur les zones à parcimètres sur toute la ville.



Nouveau ! Voiturettes anciennes

Dans un espace de conduite, des voiturettes anciennes et trotteurs seront mis à disposition des enfants âgés entre 1 et 5 ans. L'occasion d'offrir aux enfants une expérience unique au volant de magnifiques modèles de voitures anciennes.



Dimanche 19 mai



La Caravane du Sport sera présente le dimanche 19 mai. A cette occasion, le Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes proposera aux enfants entre 4 et 14 ans une initiation à de nombreux sports.



Apprendre à sauver un cœur !

Cagnes-sur-Mer, une ville engagée dans la lutte contre l'arrêt cardiaque.

Venez petits et grands, en famille, apprendre à sauver un cœur... Quelques minutes pour connaître la pratique du massage cardiaque et l'usage d'un défibrillateur avec les Sapeurs-Pompiers du SDIS 06.



Le maillon fort c'est vous, les témoins, devenez sauveteur de proximité en téléchargeant stayingalive.org et sauvlife.fr



Pour toute information :  04 93 20 61 64



Cagnes-sur-Mer

DIMANCHES MALINS

Mon bord de mer piéton !

14 avril
19 mai

Animations gratuites
10h ▶ 14h30

Poneys - gyropodes - baby sport - zumba
trampoline - mini golf - toboggan géant
ninja parc - jeux géants en bois
labyrinthe - parcours géant...



Une ville qui bouge !

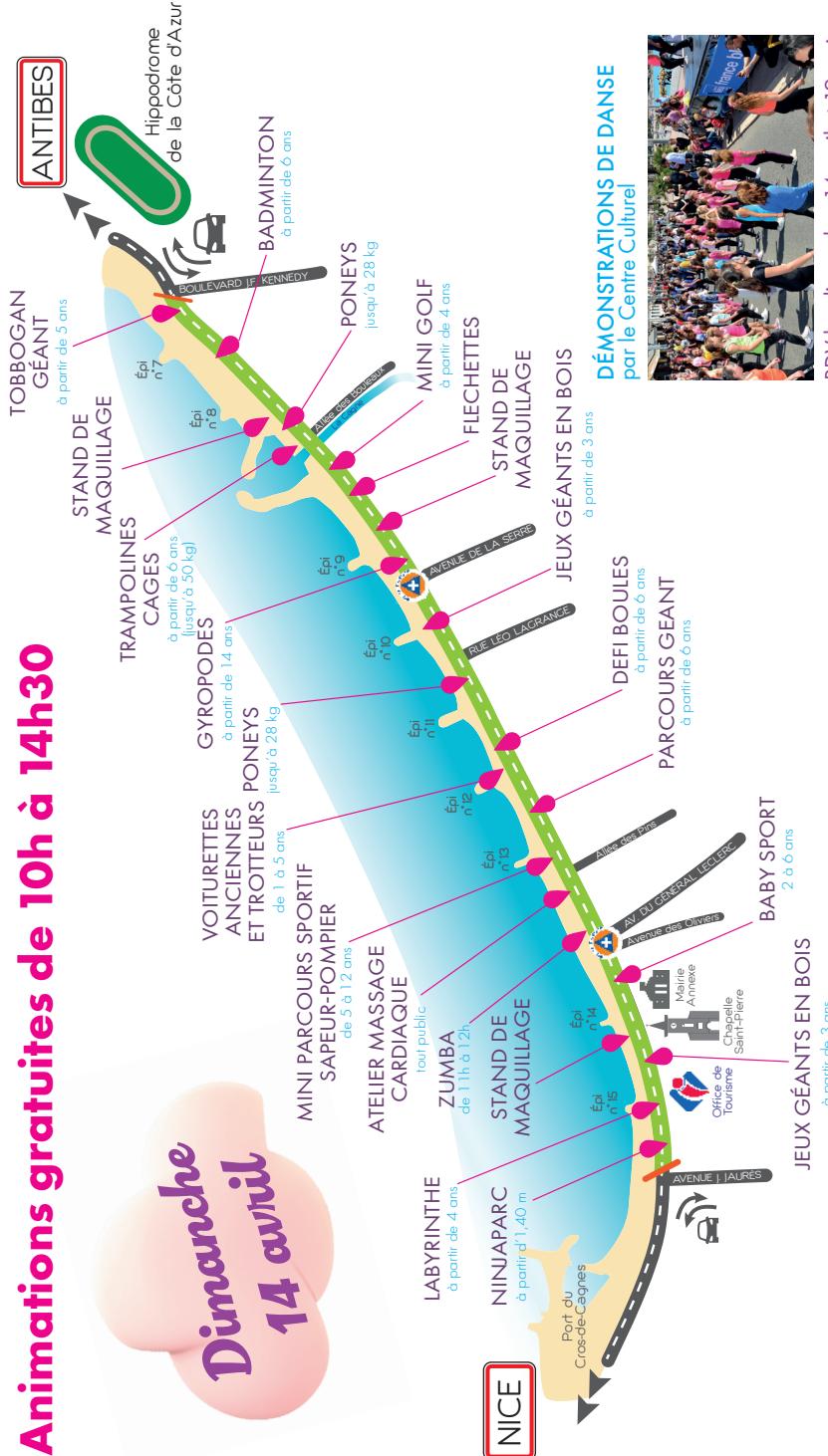


cagnes.fr


DIMANCHES MALINS

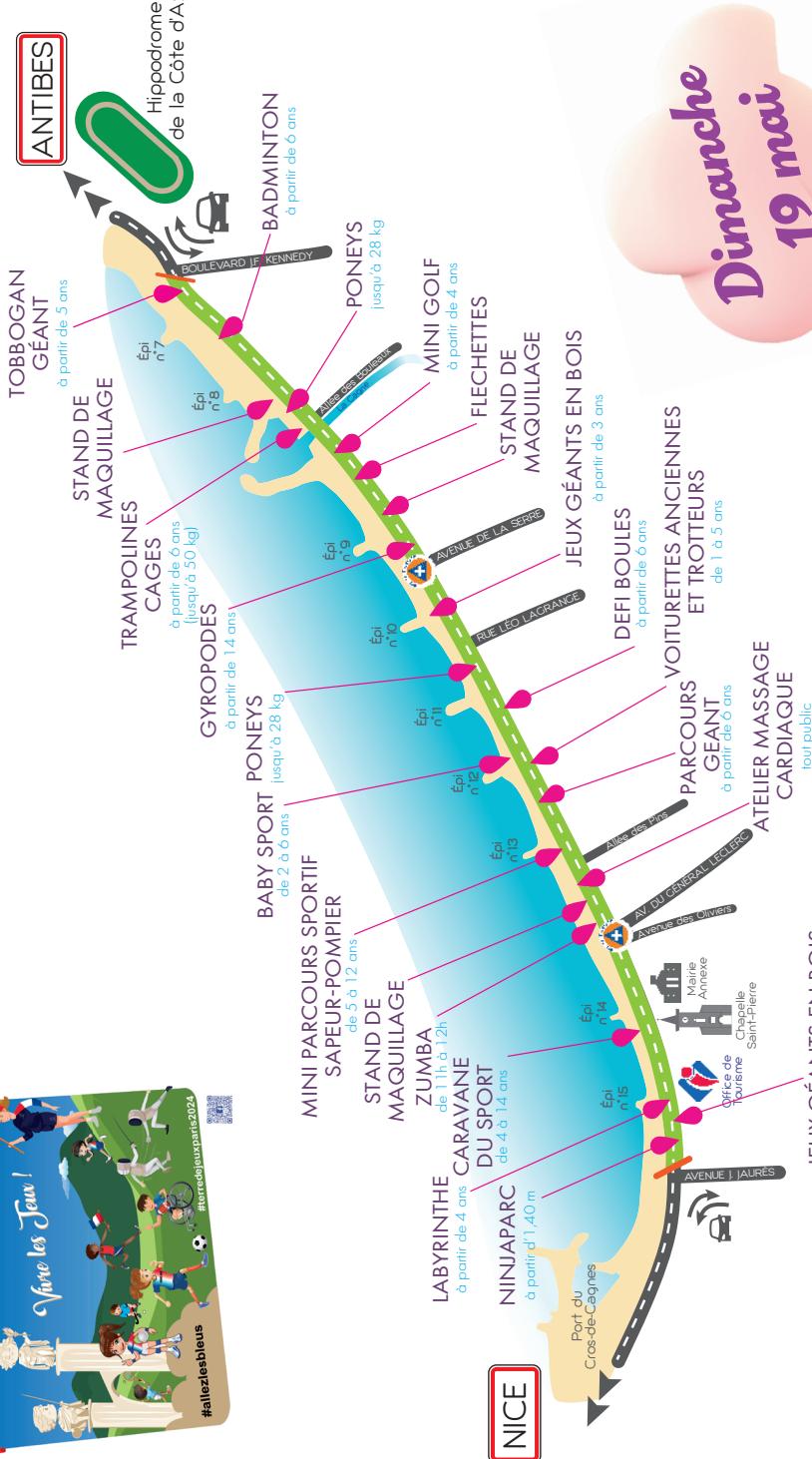
Animations gratuites de 10h à 14h30

**Dimanche
14 avril**



La circulation automobile sera interdite sur la Promenade de la Plage entre le bd. Kennedy et l'av. Jean Jaurès de 6h à 16h le dimanche 14 avril.

RDV les dimanches 14 avril et 19 mai à partir de 13h30 sur le podium Zumba.



La circulation automobile sera interdite sur la Promenade de la Plage entre le bd. Kennedy et l'av. Jean Jaurès de 6h à 16h le dimanche 19 mai.

**Dimanche
19 mai**